



# Conservation Lac-à-la-Truite Orford

## PROCÈS VERBAL

### CONSERVATION LAC À LA TRUITE ORFORD

Mairie d'Orford - 28 AOÛT 2022

#### 1. MOT DE BIENVENUE

Bertrand souhaite la bienvenue et fait un court historique de l'association pour les nouveaux arrivants.

Jean Robert St-Pierre agira comme président d'assemblée et demande l'adoption de l'ordre du jour.

3 personnes demandent des ajouts à varia

Karine Bonin, sédiments

Debra Hausladen, analyse d'eau des puits artésiens

Stéphane Ménard, accès au lac

L'adoption est proposée par Hélène Langlois et adoptée à l'unanimité

#### 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 15 AOÛT 2021

M. St-Pierre suggère que le procès-verbal soit adopté sans lecture puisque celui-ci avait été envoyé à tous les membres avant la rencontre.

Adopté à l'unanimité

#### 3. ADOPTION RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Alain Lafond explique tout le processus pour la révision de ceux-ci. Alain Brisson en a fait la révision et a suggéré de modifications. Ceux-ci ont ensuite été entièrement relus par le CA qui les a adoptés. Étant donné qu'ils ont été envoyés à tous pour lecture et demande de modification ou commentaire avant le 15 août, et qu'aucun commentaire ni modification n'ont été suggérés par les membres, il est suggéré de les adopter sans lecture.

Proposé par Vincent Garneau et adopté à l'unanimité.

#### 4. MODIFICATION AU CODE ÉTHIQUE ET DE BONNE CONDUITE

Il y a eu ajouts à notre code d'éthique et de bonne conduite. Celui-ci a été envoyé à tous les membres. De plus version plus brève a été conçue et il est suggéré à tous de l'afficher en vue dans la maison. Il est également entendu que l'association en fournira une copie plastifiée pour tous ceux qui font de la location afin qu'il soit bien visible dans la propriété.

Une attention particulière est aussi demandée pour le lavage des bateaux, planches à pagaie lorsque ceux-ci sont transportés d'un lac à l'autre



# Conservation Lac-à-la-Truite Orford

Une attention spéciale aussi pour la vitesse des bateaux.

## 5. REVUE DES ACTIVITÉS

### A) COMITÉ DE SURVEILLANCE

L'objectif de ce comité formé de riverains et dirigé par Mme Guylaine de Langavant sera de surveiller si des travaux se font qui pourraient affecter la qualité du lac et la quiétude des usagers. M. Alain Brisson confirme qu'il n'y a présentement aucun plan d'ensemble d'accepté par la ville pour les terrains avoisinants.

2 rencontres de ce comité ont déjà été faites. A court terme il n'y aurait aucun développement à venir.

### B) ACQUISITION DE TERRAINS

Les 2 terrains acquis lors des 2 dernières années ont toujours pour but de favoriser le contrôle des sédiments dans le lac en permettant de ré acheminer le ruisseau vers son lit initial et empêcher un nouveau grand déversement dans le lac lors de grande crue.

M. Brisson nous fait le point sur ce dossier qui avance très lentement. Il y a énormément de démarches, dont le ministère de l'environnement. M. Brisson a toutefois rencontré les gens demeurant près du marais dont les inquiétudes étaient que le marais se remplisse et apporte une plus grande quantité d'insectes, que celui-ci déborde sur leurs terrains. La municipalité veut regarder la meilleure façon de le faire dans le respect des personnes. Même s'il y a une volonté et qu'un budget a été adopté, il ne faut pas s'attendre à ce que des travaux qui commencent avant 2 ou 3 ans minimum.

Mme Sylvie Lebel demande si les sédiments qui sont descendus au lac lors des grosses pluies de 2019 et qui forment un immense delta, ne pourraient pas être enlevés?

Il y a eu demande et rencontre avec le ministère de l'environnement et celui-ci a refusé de permettre qu'ils soient enlevés. Selon les récentes analyses d'eau, il n'y aurait pas d'impact présentement sur la qualité de notre eau.

### 5.3 ANALYSES D'EAU

Bertrand fait rapport des analyses d'eau faites l'an dernier. La qualité de notre eau est quand même semblable depuis les dernières analyses et assez bonne.

### 5.4 MOTEURS ÉLECTRIQUES



## Conservation Lac-à-la-Truite Orford

M. Alain Lafond fait un bref historique des règlements depuis de nombreuses années sur l'utilisation des moteurs. Le règlement fédéral applicable a été modifié il y a deux ans sans discussion avec les représentants des lacs affectés au préalable. Le nouveau règlement prévoit une force de moteur électrique maximum de 10 HP et continue d'interdire les moteurs à essence. Une étude détaillée a été créée par M. Lafond et remise aux élus afin de demander une nouvelle révision du règlement. Le document a été remis aux élus suivants :

- L'honorable Pascale St-Onge C.P., Ministre des Sports et Ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
- L'honorable Omar Alghabra, Ministre des Transports;
- L'honorable Steven Guilbeault, Ministre de l'Environnement et du Changement climatique;
- Monsieur Gilles Bélanger, Député d'Orford, Assemblée Nationale du Québec;
- Monsieur Jacques Demers, Préfet de la MRC de Memphrémagog;
- Madame Marie Boivin, Mairesse de la Municipalité du Canton d'Orford; et
- Monsieur Alain Brisson, Conseiller municipal, District 3, Municipalité du Canton d'Orford

Bertrand a finalement reçu un accusé réception de M. Wesler attaché politique de Mme St-Onge et a confirmé que notre document servirait de consultation de travail pour modifier la réglementation sur la vitesse des embarcations sur les différents cours d'eau. Il prévoit commencer cette révision en 2023.

On parle aussi des nombreuses méduses dans le lac. Un signalement a été fait au ministère et un technicien s'est déplacé pour venir prendre un échantillon. Les méduses d'eau douce sont connues pour être dans les lacs depuis 100 ans. Elles apparaissent lorsque la température de l'eau excède 25 degrés Celsius. Elles sont généralement inoffensives bien qu'elles s'alimentent d'animaux microscopiques et peuvent faire augmenter un peu le taux de chlorophylle.



# Conservation Lac-à-la-Truite Orford

## 5.5 BOUÉES

Des bouées rouges ont été installées à la décharge du lac (pointe sud). Des mesures seront prises et les résultats nous seront acheminés en septembre. Toutes ces mesures sont faites à titre préventif afin d'identifier la présence potentielle de la moule zébrée avant la prolifération de cette dernière.

## 6. FINANCES

M Robert St-Pierre en remplacement de Mme Auger, nous dépose le bilan financier se terminant en mai 2022.

Il nous souligne que l'an prochain il y aura à payer à la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au saumon (SCCNRS) un montant de +/- 3 000 \$ représentant les frais de notaire encourus lors de l'achat des 2 terrains sur Fleur de mai.

Il y aura aussi à prévoir des montants pour le fond de prévoyance de ces 2 terrains. Mme Auger s'occupera de créer un fond de dotation et y déposera un montant à chaque année selon les revenus. Nous incitons les gens à contribuer à des dons.

M. John Wilkinson propose l'adoption des états financier et du budget et est accepté à l'unanimité.

## 7. Nomination des administrateurs

M. Salois fait état des administrateurs dont le mandat vient à échéance, soit Bertrand Larivée, Lucie Larivée et Robert Salois.

Bertrand Larivée désire demeurer mais céderait sa place de président à M. Robert St-Pierre. Celui-ci accepte sujet à la ratification du conseil d'administration lors de sa prochaine rencontre.

M. Larivée désire demeurer sur le CA en tant qu'administrateur.

Lucie Larivée et Robert Salois désirent également continuer au sein du CA.

Aucun autre membre n'est nommé pour faire partie du conseil. Il n'y a donc pas d'élection et les administrateurs dont le mandat est arrivé à échéance sont réélus par acclamation.

## 8. MEMBRES HONORAIRES

M. St-Pierre suggère que vue l'engagement envers notre lac, notre communauté et notre association depuis de très nombreuses années, Bertrand et Lucie deviennent membres honoraires à vie. Ils ont non seulement créé notre association il y a 37 ans, ils ont également été des leaders de notre communauté pour sensibiliser les usagers à la précarité de la qualité du lac. À titre d'exemple, leurs efforts aux courts de ces années ont permis de créer de vraies bandes



# Conservation Lac-à-la-Truite Orford

riveraines et établir des protocoles pour le suivi de la qualité de l'eau. Nous leur sommes redevable pour la grande qualité de notre lac aujourd'hui.

Accepté à l'unanimité par l'assemblée.

## 9. VARIA

### LOCATION COURT TERME

M. Lafond explique à l'assemblée que dans la municipalité, la location peut se faire mais pour plus de 31 jours sauf dans certains secteurs où il est permis d'en faire du moins de 31 jours. Les différents secteurs sont identifiés.

Certaines résidences ont aussi des droits acquis, Alain en a identifiées 4.

Nous suggérons que soit remis aux propriétaires qui font de la location, notre résumé du code éthique format plastifié.

Les locataires sont souvent ceux qui en ignorant ces règles vont exemple, harceler nos huards, etc.

M. Lafond explique aussi les difficultés rencontrées sur le terrain de la plage.

Cette plage acquise par l'ADEO est privée. Plusieurs personnes de l'extérieur tentent d'y accéder. Il y a maintenant une chaîne qui bloque l'accès et cela semble porter fruit. Il y a aussi responsabilité des riverains de s'assurer que les personnes présentes y ont droit...

Q. Mylène Laounn nous fait part de photos nous montrant ce qui semble une nouvelle plante envahissante. On lui demande de nous faire parvenir les photos.

Q. Il semble y avoir retour de castors au bout du lac

Si les dommages deviennent trop importants, nous fournirons à la personne le nom d'un trappeur.

12 hres.

Fin de l'assemblée.